

d'eux quelque present le remettre entre leurs mains, ce que le fils executa fidelement.

Mais auparauant que de partir le Pere eust cette consolation de baptiser vn Huron qu'on menoit au supplice, qui luy demanda avec instance le Baptesme auparauant que de mourir, ce que le Pere luy accorda, sçachant qu'il auoit receu de nos Peres vne suffisante instruction, mais il ne se peut faire si secretement que les Iroquois ne s'en apperceussent, c'est pourquoy ils l'obligerent de fortir & de l'abandonner. Apres qu'il fut mort ils apporterent ses membres en la cabane où estoit le Pere, & les ayant fait cuire les mangerent en sa presence & mirent la teste du mort à ses pieds, luy demandant: Hé bien, que luy a feruy le Baptesme, si le Pere eust peu s'expliquer en leur langue, ce luy estoit vne belle occasion pour les instruire; ce luy fust neantmoins vne consolation [170] bien sensible de s'estre trouué là si à propos pour le bon-heur de ce pauure Sauuage. Il partist peu apres en compagnie de ce ieune Sauuage fils de cette bonne veufue, qui le mena aux Hollandois, lesquels le receurent avec beaucoup de bien-veillance & contenterent le Sauuage au deffus de ses esperances, donnerent des habits au Pere, & apres l'auoir retenu quelque temps pour reparer ses forces le firent embarquer, il arriua à la Rochelle le quinzième de Nouembre de l'année 1644. en meilleure fanté qu'il n'eust iamais, depuis qu'il est de nostre Compagnie.